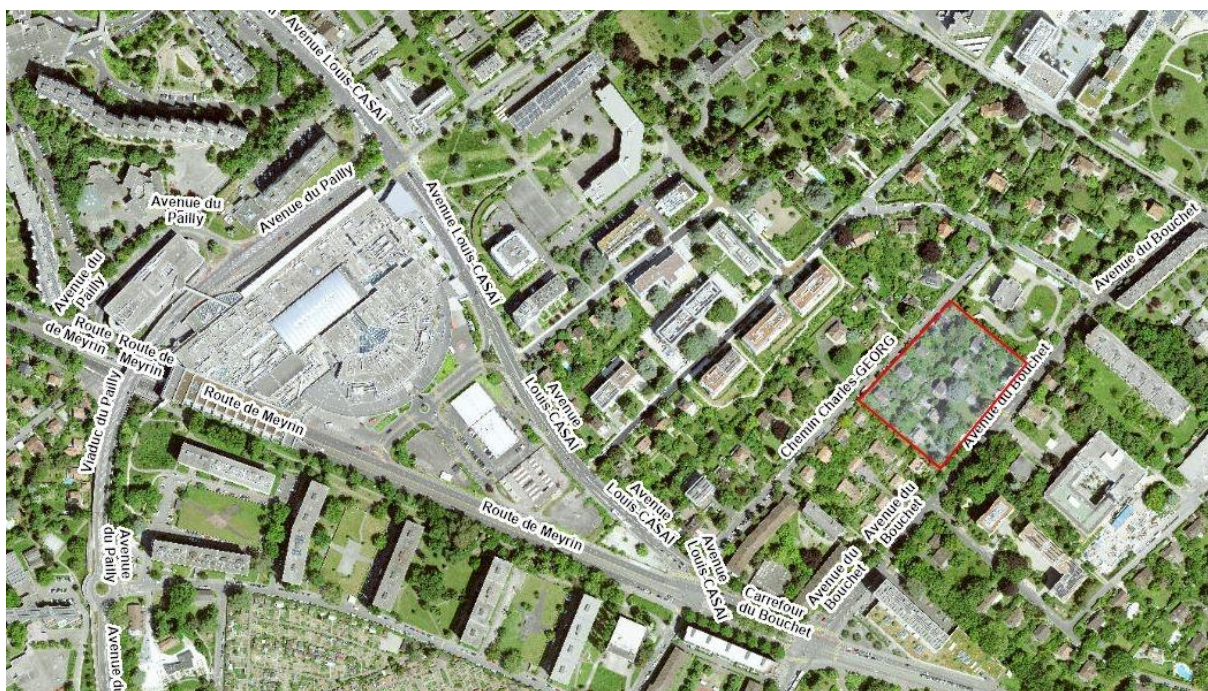

Quartier du Mervelet

Plan localisé de quartier (PLQ) N° 29773,

Avenue du Bouchet au Petit-Saconnex

Inventaires floristiques et faunistiques



2025 – Version n°2, novembre

Maitre d'Ouvrage : République et canton de Genève
Département du territoire – Office de l'urbanisme
Représenté par Mme Myriam Piguet

Mandataire : Atelier Nature et Paysage
Alison Lacroix et Bastien Guibert

Toutes les photographies et autres illustrations utilisées dans ce document dont les sources ne sont pas citées dans la légende sont issues du bureau Atelier Nature et Paysage et ont été réalisées durant les relevés.

Introduction & contexte

Dans le périmètre du quartier du Mervelet, cinq plans localisés de quartier (PLQ) ont fait l'objet d'un réexamen courant 2021, dont le PLQ 29773 faisant l'objet du présent mandat. Ce PLQ concerne les 9 parcelles suivantes : 1670, 1672, 1674, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680 et 1681.

Suite à ce réexamen, des demandes complémentaires ont été formulées au stade des demandes d'autorisation de construire pour d'autres projets. Il a également été identifié que ce PLQ pourrait faire l'objet d'une meilleure prise en compte des valeurs naturelles, notamment en termes de préservation des arbres d'intérêt (arbres majeurs et arbres présentant un intérêt pour la faune) et de la préservation des espèces et des milieux.

L'office de l'Urbanisme (OU) entame une nouvelle procédure pour amorcer la révision de ce PLQ. Dans l'intervalle, la version adoptée le 21 août 2013 reste en vigueur.

Dans le cadre de cette démarche, l'Office de l'urbanisme souhaite pouvoir mieux connaître et appréhender les richesses floristiques et faunistiques du secteur. La présente note a donc pour but de synthétiser l'ensemble des observations réalisées par le bureau Atelier Nature et Paysage en 2024 et 2025 sur les parcelles concernées.



Méthodologie utilisée

Bien que l'ensemble des observations et espèces pertinentes à l'échelle du quartier aient été relevées, les inventaires se sont essentiellement portés sur la flore et les milieux d'intérêt ainsi que les coléoptères saproxyliques (coléoptères du bois).

Les addenda issus des visites de 2025 apparaissent en bleu pour faciliter la lecture et les compléments suite au retour de l'OCAN en novembre 2025 sont surlignés en bleu.



Flore d'intérêt : ce groupe a fait l'objet d'une recherche par arpentage des espèces et milieux d'intérêt sur l'ensemble des parcelles en juin et juillet 2024 (20 juin, 1^{er} et 24 juillet), complétés par un nouveau passage en mai et juin 2025 (21 mai et 24 juin).



Coléoptères saproxyliques : la recherche de ces espèces a été réalisée lors de deux passages les 24 juillet et 24 octobre 2024, complétés par une visite le 24 juin 2025 sur la parcelle 1681. Les indices de présence et les individus adultes ont été recherchés sur les arbres potentiellement favorables (gros feuillus).

Remarques :

- En 2024, les visites avaient été réalisées tardivement au regard des optimums en raison des difficultés rencontrées par l'OU pour obtenir les coordonnées des propriétaires, puis par la difficulté de coordination avec ces derniers pour les visites. Certaines espèces n'avaient donc pas pu être déterminées avec certitude en raison d'un stade avancé. Sur les 9 parcelles concernées, 2 n'ont pas pu être visitées pour la flore (1680 et 1681) et 1 pour la faune, en raison du désaccord des propriétaires (1681).

- En 2025, les propriétaires de la parcelle 1680 ont finalement refusé de laisser l'accès à la parcelle. Cette parcelle n'a donc pas fait l'objet de relevés flore dans le cadre de ce mandat (l'accord avait été donné en octobre 2024, trop tardif pour la flore). La visite de la parcelle 1681 a été réalisée tardivement en raison de difficultés de coordination. La parcelle 1676 n'a pas fait l'objet d'un nouveau passage en raison du désaccord des propriétaires. Toutefois, les constatations faites lors des passages coléoptères et flore hors période optimale permettent d'écarter la présence de milieux dignes de protection selon l'OPN.



Résultats et enjeux

Flore et milieux d'intérêt

Les jardins des villas du périmètre sont généralement composés de gazons extensifs, à tendance grasse avec de nombreuses structures buissonnantes et arborées. Certaines parcelles présentent également des surfaces de potager, quelques arbres fruitiers et plus ponctuellement des surfaces de prairies.

Tous les gazons et prairies sont dominés par des espèces inféodées aux milieux gras mais certains présentent néanmoins des indicateurs de maigreur avec la présence d'espèces tels que le brachypode penné (*Brachypode pinnatum* (L.) P. Beauv.), le brome dressé (*Bromus erectus* Huds.), la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor* scop.), le plantain moyen (*Plantago media* L.) ou l'épervière piloselle (*Hieracium pilosella* L.). Le relevé floristique global est présenté en Annexe 2.

Un petit ourlet mésophile nitrophile (*Aegopodion*) se développe le long d'une haie de la parcelle 1674, sur environ 3 m² (environ 30 cm de large sur 10 m de long). Ce type d'ourlet est considéré comme un milieu digne d'intérêt au sens de l'Annexe 1 de l'Ordonnance sur la protection de la nature (OPN). Il est caractérisé par une dominance d'herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria* L.), accompagné principalement de benoîte commune (*Geum urbanum* L.) et de géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum* L.). Le résultat du relevé Braun-Blanquet réalisé sur l'ensemble de l'ourlet est présenté dans le Tableau 1 en page suivante.

Bien que faisant partie d'un milieu listé sur l'OPN, sa très faible étendue, les espèces présentes ainsi que la localisation en bordure d'un foyer de ronce exotique envahissante (Ronce d'Arménie - *Rubus armeniacus* Focke) ne le rendent pas pertinent en matière de conservation.



Figure 1. Ourlet mésophile nitrophile - parcelle 1674.

Tableau 1. Relevé Braun-Blanquet de l'ourlet mésophile nitrophile (21.05.2025, 3 m²).

Nom scientifique	Nom français	Recouvrement
<i>Aegopodium podagraria</i> L.	Herbe aux gouteux	5
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	2
<i>Geranium robertianum</i> L.	Géranium herbe à Robert	2
<i>Viola reichenbachiana</i> Boreau	Violette des forêts	2
<i>Geum urbanum</i> L.	Benoîte commune	2
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P. Beauv.	Brachypode des forêts	2
<i>Veronica hederifolia</i> subsp. <i>lucorum</i> (Klett & Richt.)	Véronique des bois	1
<i>Primula acaulis</i> (L.) L.	Primevère acaule	1
<i>Glechoma hederacea</i> L.	Lierre terrestre	+
<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Renoncule ficaire	+
<i>Rubus fruticosus</i> aggr.	Ronce commune	r
<i>Rubus armeniacus</i> Focke	Ronce d'Arménie	r
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm. f.	Géranium des Pyrénées	r

La richesse floristique des milieux est globalement faible mais certaines parcelles hébergent des espèces d'intérêt, synthétisées dans le tableau 2 et localisées en Annexe 1:

- 5 espèces d'orchidées, groupe protégé au titre de l'annexe 2 de l'OPN dont une espèce est menacée, (noms en gris = détermination incertaine) :
 - o Acéras homme-pendu, *Aceras anthropophorum* (L.) W. T. Aiton, espèce vulnérable au niveau régional.
 - o Céphalanthère blanche, *Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce, quasi-menacée à Genève ;
 - o Céphalanthère à longues feuilles, *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch, quasi-menacée au niveau régional ;
 - o Listère ovale, *Listera ovata* (L.) R. Br., espèce relativement commune sans statut de menace ;
 - o ~~Orchis mâle, *Orchis mascula* (L.) L., espèce quasi-menacée au niveau régional et vulnérable à Genève.~~
- En 2025, l'observation des individus en fleur a permis d'identifier avec certitude l'espèce concernée : voir Acéras ci-dessus.
- o Orchis tacheté, *Dactylorhiza maculata* (L.) Soó, espèce relativement commune sans statut de menace.
- 1 espèce menacée, la filipendule à 6 pétales, *Filipendula vulgaris* Moench ;
- 4 espèces d'intérêt car quasi-menacées (hors statuts de menace).

Tableau 2. Plantes d'intérêt observées dans le périmètre.

Nom scientifique	Nom français	Nombre	Statut Liste-rouge		
			CH	MP	GE
<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W. T. Aiton	Acéras homme pendu	2 ind.	NT	VU	LC
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce	Céphalanthère blanche	4 ind.	LC	LC	NT
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	Céphalanthère à longues feuilles	3 ind.	LC	NT	LC
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó	Orchis tacheté	1 ind.	LC	LC	LC
<i>Listera ovata</i> (L.) R. Br.	Listère ovale	2 ind.	LC	LC	LC
<i>Muscari neglectum</i> aggr.	Muscari des vignes	4 zones	NT	DD	VU
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench	Filipendule à six pétales	4 ind.	VU	EN	LC
<i>Carum carvi</i> L.	Cumin des prés	présent	LC	LC	NT
<i>Daphne laureola</i> L.	Daphné lauréole	5 ind.	LC	NT	LC
<i>Fumaria capreolata</i> L.	Fumeterre grimpante	2 touffes	NT	NA	
<i>Hepatica nobilis</i> Schreb.	Hépatique à trois lobes	6 zones	LC	NT	

EN : En danger d'extinction

VU : Vulnérable

NT : Potentiellement menacé

LC : Non menacé

NA : Non applicable

En gras : espèce protégée

En gris : détermination incertaine



Figure 2. Espèces d'intérêt observées. De gauche à droit et de haut en bas : Céphalanthère blanche, Céphalanthère à longues feuilles, Orchis maculé (identification incertaine), *Acéras homme-pendu*, Filipendule à 6 pétales, Daphné lauréole.

Les daphnés lauréole, *Daphne laureola* L., sont possiblement d'origine anthropique car vendus en jardinerie, de même que les hépatiques à trois lobes, *Hepatica nobilis* Schreb., car largement plantées par le passé.

Malgré une diversité spécifique relativement faible, la mosaïque de milieux arbustifs, arborés et herbacés participe à créer un secteur particulièrement riche d'un point de vue structurel, qu'il s'agit de préserver dans le futur projet. Les bosquets des parcelles 1674 et 1678 devraient notamment être préservés car abritant une flore d'intérêt à leurs pieds.

La haie indigène libre située le long de la parcelle 1681, en limite de périmètre, présente un intérêt non négligeable, de par sa localisation et par sa structure avec de grands arbres. En plus de l'accueil direct qu'elle fournit, elle a une fonction de jonction entre le cordon boisé situé de l'autre côté de l'Avenue du Bouchet et les structures arbustives et arborées du quartier. Les grands arbres des parcelles 1676, 1678 et 1679 présentent également un intérêt non négligeable pour la conservation du Rougequeue à front blanc, oiseau quasi-menacé et prioritaire au niveau Suisse. Les structures d'intérêt sont présentées dans l'annexe 1. En plus de celles-ci, la conservation d'un maximum d'arbres dans le périmètre serait favorable à l'espèce.

Finalement, les relevés ont également mis en évidence l'abondance de plantes exotiques envahissantes (voir carte en Annexe 3). Ce sont principalement des plantes qui ont été installées volontairement par le passé dans un but ornemental mais aussi des individus qui se sont répandues spontanément : lauriers-cerises, cotonéaster horizontal, solidages américains, buddléia, palmier chanvre et vigne-vierge d'Amérique. Les jardins abritent également de nombreuses vergerettes annuelles et de la ronce d'Arménie, autres espèces exotiques envahissantes.



Coléoptères saproxyliques

Le relevé des coléoptères du bois réalisés dans le cadre d'inventaires complet demandent un investissement de temps et des techniques de relevés nécessitant des actions de piégeage afin de dresser une image représentative des espèces d'un site. Dans le cadre de cette étude, les visites de terrain se sont limitées à la recherche de traces laissées par les larves dans le bois, afin de déterminer les arbres occupés. Ceci ne permet de détecter qu'une partie des espèces, se développant à faible hauteur dans les arbres, et la majorité ne peut être déterminée avec ces simples traces.



Figure 3 – Les arbres du quartier présentent une structure de grand intérêt, notamment dans la partie centrale entre les parcelles. Parmi eux, plusieurs vieux pommiers notamment et d'autres feuillus abritent des coléoptères du bois ou possèdent de nombreux microdendrohabitats.

Compte tenu de ces informations partielles, une attention particulière a été également portée aux arbres présentant des habitats favorables aux coléoptères (et à la faune de manière générale) et dont la structure permet le développement de nombreuses espèces, même si celles-ci n'ont pas pu être détectées lors des passages sur site.

Le quartier de Mervelet a une apparence typique de zones résidentielles périurbaines, avec de nombreux vieux arbres et haies buissonnantes en bordure des propriétés. Les structures formées par ces arbres présentent un grand potentiel d'accueil pour la faune urbaine.

Au moins 12 arbres ont clairement été identifiés comme abritant des coléoptères du bois sur l'ensemble du périmètre (Annexe 1). A côté de cela, de nombreux autres présentent un fort potentiel et montrent une structure très favorable, avec la présence de nombreux microdendrohabitats (bois morts, cavités, champignons lignivores...). Parmi eux, plusieurs vieux arbres fruitiers, tilleuls, bouleaux, pins et cèdres sortent du lot. Au niveau arbustif, les haies centrales du quartier, la haie en bordure de périmètre de la parcelle 1681, ainsi qu'un bosquet de noisetier et un grand sureau, montrent un grand intérêt pour la faune. Enfin, plusieurs petites microstructures représentées par des troncs disposés dans une zone de prairie ou des tas de bois en lisière offrent des habitats de qualité pour les coléoptères du bois et la majorité sont occupés.



Figure 4 - Plusieurs microstructures sont présentes dans le quartier (troncs au sol ou tas de bois), créant des habitats intéressants pour la faune, notamment les coléoptères saproxyliques.

L'ensemble de ces structures représente de belles valeurs typiques d'une arborisation périurbaine ancienne, zones fortement mises sous pression par l'urbanisation actuelle.

Infrastructure écologique

L'infrastructure écologique cantonale (IEC) identifie les sites et régions de valeur pour le développement et la circulation de la faune sur le canton. Les parcelles sélectionnées pour cette étude se situent partiellement sur des zones de déplacement identifiées par l'IEC comme faisant partie de la matrice de déplacement de la faune (Annexe 1). Se situant dans un quartier urbanisé, cette partie de matrice est considérée comme de qualité moyenne, mais fait tout de même partie de l'infrastructure en place. Elle montre notamment une certaine valeur compte tenu de la présence de populations d'amphibiens avoisinantes, comprenant notamment du Crapaud commun et du Triton alpestre. Ces espèces protégées sont très sensibles dans ce milieu urbain et l'urbanisation des quartiers environnants mettent en péril la survie de leur population locale à moyen terme, en coupant les corridors de déplacement. La localisation des arbres d'intérêt présentés au point précédent met aussi en évidence un couloir « vert » sur la diagonale du site, offrant des options de déplacement pour la faune.

Synthèse et recommandations

L'ensemble des relevés réalisés sur le périmètre du PLQ ont permis d'identifier plusieurs surfaces d'intérêt : milieux digne d'intérêt et espèces protégées et/ou menacées et des structures arborées et arbustives d'intérêt faunistique.

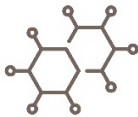
La flore présente dans le périmètre du PLQ est majoritairement composée de représentants de la biodiversité ordinaire avec cependant la présence localisée d'espèces protégées (notamment orchidées) et menacées, [principalement sur la parcelle 1674 au niveau de la rue. Ce secteur mériterait d'être préservé en l'état, ou à défaut de prévoir la transplantation des orchidées concernées.](#)

Au niveau de la faune, plusieurs structures abritent des coléoptères du bois, et une quantité non négligeable d'arbres présentent un fort potentiel et de nombreux microdendrohabitats. Afin de préserver le Rougequeue à front blanc, oiseau quasi-menacé et prioritaire observé dans le quartier et aux abords, les haies et bosquets de grands arbres mériteraient d'être conservés au maximum.

Globalement, la richesse des structures (gazons, prairies, ourlets, bosquets, arbres de différente taille, fruitiers, surfaces rudérales, etc.) rend le quartier très favorable à ces espèces communes, notamment pour la faune, qui souffrent elles aussi d'une perte significative d'habitats de qualité. La richesse en arbres et arbustes permet également un effet sur les îlots de chaleur, problématique croissante ces dernières années, notamment dans un contexte de densification de l'habitat. L'ensemble des habitats crée enfin un corridor de déplacement identifié comme de qualité moyenne par l'infrastructure écologique cantonale, servant de connexion pour les populations d'amphibiens protégés du quartier notamment ([population de Triton alpestre et Crapauds commun au collège Rousseau](#)).

Pour toutes ces raisons, la révision du PLQ se doit d'intégrer les composantes nature et biodiversité de façon importante afin de préserver la biodiversité du quartier, les structures naturelles et les axes de déplacement pour la faune.

Dans cette optique, les recommandations générales suivantes peuvent être formulées :

Cible	Mesure
	Diversité des espaces verts • Conserver une grande diversité de milieux (prairies, haies, arbustes, fruitiers, arbres, etc.) ; • Favoriser les milieux extensifs et à haute valeur écologique ; • Privilégier l'hétérogénéité et une mosaïque de milieux ; • Conserver et développer le corridor de déplacement pour permettre le passage de la petite faune dans une continuité d'espaces verts extensifs ; • Prioriser les espèces indigènes.
	Flore herbacée et milieux • Conserver si possible l'ourlet digne de protection selon l'OPN (<i>Aegopodion</i>), à minima stocker la terre végétale de ces secteurs de manière différenciée et la remettre en place en situation similaire ; • Préserver intacte si possible la zone Nord-Ouest de la parcelle 1674.

Cible	Mesure
	- Dans le cas où les surfaces où se trouvent des orchidées, piquer puis déplacer les bulbes concernés dans des secteurs favorables au sol non remanié (idéalement piquetage fin mai, déplacement fin septembre). - Conserver et planter de nouvelles surfaces de prairies, notamment à tendance sèche au regard du potentiel ; - Privilégier les surfaces extensives ; - Eradiquer les plantes exotiques envahissantes telles que les solidages et vergerettes.
	Strates arbustives et arborées - Conserver au maximum les structures existantes (arbustes, arbres fruitiers, arbres isolés et bosquets), notamment les structures d'intérêt identifiées ; - Favoriser les plantations de pleine terre dans des fosses bien dimensionnées ; - Viser un taux de canopée minimum de 30% ; - Favoriser les structures arbustives indigènes (arbustes isolés, haies vives, groupes d'arbustes) ; - Conserver les microstructures existantes et développer le réseau présent dans le quartier ; - Eradiquer les espèces exotiques envahissantes telles que les lauriers-cerises, cotonéasters, ronces d'Arménie, buddléia, palmier chanvre et vigne-vierge.
	Eclairage - Limiter au maximum le nombre de sources lumineuses ; - Privilégier les mâts de faible hauteur ; - Choisir des luminaires à diffusion strictement orientée vers le bas ; - Limiter la température des ampoules à 2'700 K au maximum ; - Renoncer à l'éclairage esthétique ou de mise en valeur.
	Eau - Favoriser la gestion des eaux à la parcelle ; - Privilégier les ouvrages de gestion des eaux à ciel ouvert ; - Prioriser les surfaces perméables.
	Déplacement des espèces - Limiter au maximum les barrières et clôtures ; - Incorporer des points de franchissement pour la petite faune dans les clôtures nécessaires ; - Veiller à la mise en réseau des structures naturelles projetées à l'échelle du site et du quartier/secteur.

Les surfaces et structures de valeur identifiées sont présentées sur la carte en page suivante.

Liste des annexes

Annexe 1 : Carte de synthèse des valeurs naturelles

Annexe 2 : Relevé floristique général à l'ensemble des 7 parcelles

Annexe 3 : Carte de localisation des plantes exotiques envahissantes

Annexe 1 : Carte de synthèse des valeurs naturelles

Quartier du Mervelet

Révision du PLQ N°29773, Av. du Bouchet

Identification des valeurs naturelles
Arbres, faune et flore

Légende

Parcelles du PLQ (9)

Arbres et structures d'intérêt

- Microstructure d'intérêt (11)
- Arbre d'intérêt pour la faune (25)
- Traces de coléoptères (11)
- Haies et bosquets d'intérêt (4)
- Milieu digne de protection (1)

Flore d'intérêt

- Espèces protégées (orchidées, muscari)
- Espèces menacées (filipendule)
- Espèces quasi-menacées (4 espèces)

Étiquettes

Aca - *Aceras anthropophorum* (L.) W. T. Aiton
Ced - *Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce
Cel - *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch
Dam - *Dactylorhiza maculata* (L.) Soó
Lio - *Listera ovata* (L.) R. Br.
Mun - *Muscari neglectum* aggr.
Fiv - *Filipendula vulgaris* Moench
Cac - *Carum carvi* L.
Dal - *Daphne laureola* L.
Fuc - *Fumaria capreolata* L.
Hen - *Hepatica nobilis* Schreb.

Infrastructure écologique

Qualité de la biodiversité

- Réservoir de biodiversité
- Corridor biologique
- Matrice de bonne qualité
- Matrice de moyenne qualité
- Matrice de faible qualité

Annexe 2 : Relevé floristique général à l'ensemble des 7 parcelles

Statuts de menaces selon liste rouge Suisse (CH, 2016), régionale (MP, 2019) et genevoise (GE, 2020)

EN : En danger d'extinction

LC : Non menacé

En gras : espèce protégée

VU : Vulnérable

NA : Non applicable

En gris : détermination incertaine

NT : Potentiellement menacé

Espèce exotique envahissante

			Statut Liste-rouge		
Nom scientifique	Nom français	Nombre	CH	MP	GE
Aceras anthropophorum (L.) W. T.	Acéras homme pendu	1 ind.	NT	VU	LC
Cephalanthera damasonium (Mill.)	Céphalanthère blanche	1 ind.	LC	LC	NT
Cephalanthera longifolia (L.) Frits	Céphalanthère à longues feuilles	3 ind.	LC	NT	LC
Dactylorhiza maculata (L.) Soó	Orchis tacheté	1 ind.	LC	LC	LC
Listera ovata (L.) R. Br.	Listère ovale	2 ind.	LC	LC	LC
Muscari neglectum aggr.	Muscari des vignes	4 zones	NT	DD	VU
Filipendula vulgaris Moench	Filipendule à six pétales	4 ind.	VU	EN	LC
Carum carvi L.	Cumin des prés	présent	LC	LC	NT
Daphne laureola L.	Daphné lauréole	5 ind.	LC	NT	LC
Fumaria capreolata L.	Fumeterre grimpanche	2 touffes	NT	NA	
Hepatica nobilis Schreb.	Hépatique à trois lobes	6 zones	LC	NT	
Buddleja davidii Franch.	Buddleia de David				
Conyza canadensis (L.) Cronquist	Vergerette du Canada				
Cotoneaster horizontalis Decne.	Cotonéaster horizontal				
Erigeron annuus (L.) Desf. subsp. annu	Vergerette annuelle				
Parthenocissus inserta (A. Kern.) Frits	Vigne-vierge d'Amérique				
Prunus laurocerasus L.	Laurier-cerise				
Rubus armeniacus Focke	Ronce d'Arménie				
Solidago canadensis L.	Solidage du Canada				
Solidago gigantea Aiton	Solidage géant				
Trachycarpus fortunei (Hook.) H. Wend	Palmier chanvre				
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille		LC	LC	LC
Aegopodium podagraria L.	Herbe aux gouteux		LC	LC	LC
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire		LC	LC	LC
Ajuga reptans L.	Bugle rampante		LC	LC	LC
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & G	Alliaire pétiolée		LC	LC	LC
Anagallis arvensis L.	Mouron des champs		LC	LC	LC
Anemone nemorosa L.	Anémone des bois		LC	LC	LC
Bellis perennis L.	Pâquerette vivace		LC	LC	LC
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. B	Brachypode des forêts		LC	LC	LC
Bromus sterilis L.	Brome stérile		LC	LC	LC
Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque		LC	LC	LC
Calystegia sepium (L.) R. Br.	Liseron des haies		LC	LC	LC
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Capselle bourse à pasteur		LC	LC	LC
Carex leersii F. W. Schultz	Laiche de Leers		LC	LC	LC
Cerastium fontanum subsp. vulgare (H	Céraiste commun		LC	LC	LC
Cerastium glomeratum Thuill.	Céraiste aggloméré		LC	LC	LC
Chelidonium majus L.	Chélidoine		LC	LC	LC
Clinopodium vulgare L.	Sarriette clinopode		LC	LC	LC
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs		LC	LC	LC
Crepis capillaris Wallr.	Crépide capillaire		LC	LC	LC
Crepis setosa Haller f.	Crépide velue				
Cyclamen	Cyclamen				
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré		LC	LC	LC
Daucus carota L.	Carotte sauvage		LC	LC	LC
Dianthus armeria L.	Œillet arméria		LC	LC	LC
Epilobium tetragonum L.	Epilobe à quatre angles		LC	LC	
Equisetum arvense L.	Prêle des champs		LC	LC	LC
Erodium cicutarium (L.) L'Hér.	Bec de grue commun		LC	LC	LC
Euphorbia peplus L.	Euphorbe péplus		LC	LC	LC
Festuca rubra aggr.	Fétuque rouge		LC	LC	LC
Fragaria vesca L.	Fraisier des bois		LC	LC	LC
Galium mollugo aggr.	Gaillet commun		LC	LC	
Geranium	Géranium indéterminé				

Nom scientifique	Nom français	Nombre	Statut Liste-rouge		
			CH	MP	GE
Geranium dissectum L.	Géranium découpé		LC	LC	LC
Geranium molle L.	Géranium mou		LC	LC	LC
Geranium pyrenaicum Burm. f.	Géranium des Pyrénées		LC	LC	LC
Geranium robertianum L.	Géranium herbe à Robert		LC	LC	
Geum urbanum L.	Benoîte commune		LC	LC	LC
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre		LC	LC	LC
Hedera helix L.	Lierre		LC	LC	LC
Hieracium pilosella L.	Epervière piloselle		LC	LC	LC
Hypochaeris radicata L.	Porcelle des prés		LC	LC	LC
Impatiens parviflora DC.	Impatience à petites fleurs				
Lactuca serriola L.	Laitue serriole		LC	LC	LC
Lapsana communis L.	Lapsane commune		LC	LC	LC
Leontodon autumnalis L.	Liondent d'automne		LC	LC	LC
Leontodon hispidus L.	Liondent hispide		LC	LC	
Leucanthemum vulgare aggr.	Marguerite		LC	LC	
Lolium perenne L.	Ivraie vivace		LC	LC	LC
Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé		LC	LC	LC
Malva sylvestris L.	Grande mauve		LC	LC	LC
Medicago lupulina L.	Luzerne lupuline		LC	LC	LC
Mercurialis perennis L.	Mercuriale vivace		LC	LC	LC
Muscari	Muscari indéterminé				
Mycelis muralis (L.) Dumort.	Laitue des murs		LC	LC	LC
Myosotis arvensis Hill	Myosotis des champs		LC	LC	LC
Origanum vulgare L.	Origan		LC	LC	LC
Orobanche hederaceae Duby	Orobanche du lierre		LC	LC	LC
Oxalis corniculata L.	Oxalis corniculé		LC	LC	LC
Picris hieracioides L.	Picride amère		LC	LC	LC
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé		LC	LC	LC
Plantago major L.	Grand plantain		LC	LC	
Plantago media L.	Plantain moyen		LC	LC	LC
Poa annua L.	Pâturin annuel		LC	LC	LC
Poa nemoralis L.	Pâturin des bois		LC	LC	LC
Poa pratensis L.	Pâturin des prés		LC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun		LC	LC	
Potentilla erecta (L.) Raeusch.	Potentille dressée		LC	LC	LC
Potentilla reptans L.	Quintefeuille		LC	LC	LC
Primula acaulis (L.) L.	Primevère acaule		LC	LC	LC
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune		LC	LC	LC
Ranunculus acris subsp. friesianus (Jor)	Renoncule de Fries		LC	LC	LC
Ranunculus ficaria L.	Ficaire		LC	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante		LC	LC	LC
Rubus fruticosus aggr.	Ronce commune		LC	LC	LC
Rumex acetosa L.	Rumex oseille		LC	LC	LC
Sanguisorba minor Scop.	Petite pimprenelle		LC	LC	
Sedum album L.	Orpin blanc		LC	LC	LC
Sedum sexangulare L.	Orpin doux		LC	LC	LC
Senecio vulgaris L.	Séneçon commun		LC	LC	LC
Setaria	Sétaire indéterminée				
Sonchus	Laiteron indéterminé				
Sonchus arvensis L.	Laiteron des champs		LC	LC	
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée		LC	LC	LC
Taraxacum officinale aggr.	Pissenlit officinal		LC	LC	LC
Thymus serpyllum aggr.	Thym serpolet		LC	LC	
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés		LC	LC	
Trifolium repens L.	Trèfle rampant		LC	LC	
Veronica arvensis L.	Véronique des champs		LC	LC	LC
Veronica hederifolia L.	Véronique à feuilles de lierre		LC	LC	
Veronica hederifolia subsp. lucorum (K)	Véronique des bois		LC	NE	LC
Vicia sepium L.	Vesce des haies		LC	LC	LC
Viola	Violette indéterminée				
Viola reichenbachiana Boreau	Violette des forêts		LC	LC	LC
Vulpia myuros (L.) C. C. Gmel.	Vulpie queue de rat		LC	LC	LC

Annexe 3 : Carte de localisation des plantes exotiques envahissantes

Quartier du Mervelet

Révision du PLQ N°29773, Av. du Bouchet

Localisation des plantes exotiques envahissantes

Légende

Parcelles du PLQ (9)

Plantes exotiques envahissantes

- Prunus laurocerasus L. (29)
- Solidago gigantea L., S. canadensis Aiton (12)
- Cotoneaster horizontalis Decne. (7)
- Buddleja davidii Franch. (3)
- Parthenocissus inserta (A. Kern.) Fritsch
- Rubus armeniacus Focke (6)
- Erigeron annuus (L.) Desf. subsp. annuus (4)
- Trachycarpus fortunei (Hook.) H. Wendl. (1)
- Emprise des plantes exotiques envahissantes

